



COMMUNE DE LA LUCERNE D'OUTREMER

COMPTE RENDU

- Séance du 16 juin 2010

POINT LOGEMENTS ET LOYERS

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la location du logement communal sis 7, rue de La Libération, à M HECQUARD Kévin et Melle MORDRELLE Charline à compter du 1er juillet 2010 avec un loyer mensuel de 420 €.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la location du logement communal sis 12, rue de l'Abbaye, à M LEPOITTEVIN Jonathan à compter du 1er juillet 2010 avec un loyer mensuel de 315 €.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

1) Sol église :

La commission de travaux propose d'aller visiter 2 églises afin d'étudier la réfection du sol de l'église et 3 devis seront demandés aux diverses entreprises.

2) salle polyvalente

La société Socotec est repassée pour la vérification électrique en présence de GARNIER Franck ayant effectué les 1er travaux de mise aux normes. D'autres travaux sont à prévoir. De plus, des devis seront demandés pour les sanitaires.

3) Porte école

Les travaux seront effectués à partir du 6 juillet 2010 et voir matériaux de la porte par rapport à la réglementation;

4) Portes et fenêtres (Mairie)

Revoir réglementation sur le PVC et demander des devis

5) travaux extérieurs

- a) Jardin du souvenir : les travaux seront effectués par l'employé communal
- b) le sable a été étalé (Douveterie - la chaufferie - allée des pavés)

ECOLEES PUBLIQUES (La Haye Pesnel)

(participation aux frais de fonctionnement et fournitures scolaires)

Ecole primaire :	2 243,84 €
Ecole maternelle :	5 694,92 €

ECOLE STE THERESE (Sartilly)

(participation aux frais de fonctionnement idem école publique de la Haye Pesnel)

1 élève de primaire	166,20 €
---------------------	----------

ECOLE MATERNELLE LLO

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide que les autres communes ayant des élèves scolarisés à l'école maternelle de la Lucerne devront participer aux frais de fonctionnement.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Le conseil municipal autorise le maire à retirer la convention de mise à disposition de personnel pour le SIVU de PLOTIN pour la remplacer par une convention de service.

CIRCUIT (Village Patrimoine)

Le second circuit est en cours de préparation.

De plus, le conseil municipal désigne Michèle GIRARD pour rejoindre la commission (Village Patrimoine). La commission se réunira le mardi 6 juillet 2010

Mobilier urbain (Poubelles)

Le conseil municipal décide l'inscription en investissement d'un montant de 1000 € au compte 2181

Devis raccordement électrique (La Huronnière)

Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 3210,00 € et son inscription en investissement, sachant qu'il s'agit d'une extension dont les frais seront remboursés à 75% par le syndicat d'électrification

L'echo du Roc donnera un concert à l'église de La lucerne d'Outremer le 21 novembre 2010 à 17 heures.